



BENKADI-BURKINA FASO

Plan de Travail Annuel et de Budget 2025

**Termes de références pour le recrutement d'un Consultant pour la
réalisation d'une étude de capitalisation des superficies des terres
dégradées récupérées suite aux actions de Benkadi dans ses régions
d'intervention »**

SPONG

Avril 2025



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Les changements climatiques constituent un défi majeur pour la communauté internationale au regard de ses conséquences sur les populations et les écosystèmes. Le Burkina Faso n'échappe pas à cette réalité et la lutte contre ce phénomène constitue également une priorité pour le développement durable. Selon le Plan National d'Adaptation (PNA) adopté en 2024, le pays est encore vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques en ce qui concerne les secteurs économiques clés : agriculture, élevage, eau, environnement, ressources naturelles...

Cette vulnérabilité est exacerbée par l'insécurité due aux attaques terroristes récurrentes. La menace porte atteinte aux efforts du pays visant à relever efficacement divers défis de développement qui sont au cœur des actions des partenaires notamment la société civile.

D'une durée de cinq ans (2021-2025), le programme Benkadi est mis en œuvre avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers tels que Woord En Daad, le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas (MoFA) et le Gouvernement du Burkina Faso.

Au Burkina Faso, l'objectif stratégique est que « les communautés vulnérables aux effets du changement climatique, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap au Burkina Faso réalisent leur droit au développement et sont résilientes au changement climatique ». Le défi majeur à relever par le Burkina Faso dans le cadre de ce programme est la gouvernance inclusive des politiques, programmes, les pratiques en matière de changement climatique, la gestion durable et inclusive de l'environnement dans le secteur minier, y compris l'exploitation aurifère.

Afin d'assurer un développement durable, l'Etat et ses partenaires ont engagé des actions pour freiner la dégradation des terres et restaurer leurs capacités productives.

C'est dans cette dynamique que Benkadi a prévu dans son cadre de résultats, la récupération de 33 294 ha de terres dégradées dans les sept régions d'intervention. Pour y parvenir, Benkadi a appuyé plusieurs Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) dans les régions pour réaliser des actions de plaidoyers auprès des représentant-e-s d'OSC, de leaders communautaires et des autorités locales pour la récupération des terres dégradées.

Pour mesurer l'efficacité de ces actions sur la durée du projet, Benkadi veut réaliser une étude pour déterminer les superficies des terres dégradées récupérées dans les sept régions de Benkadi.

Les présents termes de références sont élaborés à cet effet.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

1-Objectif global

L'objectif global de l'étude est de déterminer le nombre d'hectares de terres dégradées récupérées (BF-RI3.3a1) dans les 7 régions grâce aux actions de Benkadi.

2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit de :

- Identifier les exploitants agricoles ayant récupéré leurs terres dégradées suites aux plaidoyers de Benkadi ;
- Géo-référencer les superficies des terres dégradées récupérées suites aux plaidoyers de Benkadi ;
- Déterminer la superficie totale des terres dégradées récupérées dans les sept régions de Benkadi permettant de renseigner les cibles de l'indicateur BF-RI3.3a1

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'activité sont :

- Les exploitants agricoles ayant récupéré leurs terres dégradées suites aux plaidoyers de Benkadi sont identifiés ;
- Les superficies des terres dégradées récupérées sont géo-référencées suites aux plaidoyers de Benkadi ;
- La superficie totale des terres dégradées récupérées est déterminée en vue du renseignement de l'indicateur BF-RI3.3a1.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La réalisation de cette étude nécessitera le recrutement d'un consultant qui travaillera sous la responsabilité du Chargé de projet Benkadi. Pour assurer une bonne réalisation de l'étude, le consultant participera à une réunion de cadrage pour la validation de la méthode de travail et des outils ainsi que des modalités de conduite de la mission. Cette méthodologie va s'appuyer sur celle de l'étude de base pour permettre une bonne interprétation des résultats obtenus. Au cours de la rencontre de cadrage, l'équipe du projet va présenter et partager avec le consultant la méthodologie de l'étude de référence ainsi que la cible attendue de l'indicateur

BF-RI3.3a1 : Nombre d'hectares de terres dégradées récupérés dans les 7 régions avec l'action de Benkadi qui sera renseigné pour 2025.

Cette rencontre de cadrage permettra au consultant de comprendre que l'étude de base réalisée en 2021 a identifié les zones de terres dégradées dans les 7 régions de Benkadi. L'étude a montré que 2 130 755 ha de terres étaient dégradés dans les 7 régions de Benkadi. Sur cette base, et conformément aux objectifs du gouvernement en matière de NDT, Benkadi Burkina Faso a prévu de récupérer 33 294 ha de terres dégradées (BF-RI3.3a1), contenu dans le cadre de résultats du projet. De ce fait, la présente étude vise à déterminer la superficie en hectares de terres dégradées qui ont été effectivement récupérés grâce à Benkadi Burkina Faso sur l'objectif de 33 294 ha dans les régions d'intervention. Le géo référencement consiste à évaluer les terres dégradées restaurées sur la base des terres dégradées identifiées dans l'étude de base. Il s'agit donc des mêmes zones que dans l'étude de référence.

L'étude sera fondée sur une approche participative.

Au terme des travaux, les documents provisoires des études seront soumis à une validation par un comité technique de suivi. Ce comité sera composé essentiellement de l'équipe technique de Benkadi Pays, Benkadi régional, la Coordination du SPONG et Woord and Daad.

V. AGENDA DE LA MISSION

N°	Résultats	Echéancier
1.	Sélection du Consultant	22/04/2025
2.	Rapport de cadrage	28/04/2025
3.	Rapport provisoire de l'étude	30/05/2025
4.	Amendement du rapport par l'équipe du SPONG	05/06/2025
5.	Amendement du rapport par la coordination régionale et W&D	12/06/2025
6.	Atelier de validation du rapport de l'étude	16/06/2025
7.	Rapport final de l'étude (Livrables finaux)	20/06/2025

VI. PROFIL RECHERCHE DU CONSULTANT

Cette mission sera confiée à un consultant ou un bureau de consultants qui devrait avoir le profil suivant :

- Disposer d'un diplôme BAC+5 en environnement, gestion durable des ressources naturelles, économie de l'environnement et des ressources naturelles ou tout diplôme en tenant lieu ;
- Justifier d'au moins une expérience solide dans la conduite d'études similaires ;
- Avoir une bonne connaissance du monde rural ;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs non étatiques notamment les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et leurs réseaux intervenant dans la gestion durable des terres;
- Etre apte à produire les livrables de qualité dans les délais requis ;
- Avoir de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.

VII. Livrables attendus

Au terme de la mission, le consultant retenu devra fournir principalement au SPONG :

- un rapport de cadrage ;
- un rapport provisoire ;
- un rapport final prenant en compte les amendements du commanditaire et de l'atelier de validation.

VIII. Modalités de candidature

Les consultants (personne physique ou morale) remplissant les conditions prévues dans les présents termes de référence et intéressées par la présente consultation sont invitées à envoyer leurs offres rédigées en langue française.

Chaque dossier constitutif de la présente offre doit comprendre une offre technique et une offre financière.

L'offre technique devrait au moins comprendre :

- Une lettre de soumission ;
- L'approche méthodologique montrant clairement la compréhension des termes de référence, la méthodologie et le chronogramme de la réalisation de la mission ;

- Les CV du ou des consultants datés et signés, mis à jour ainsi que les diplômes et attestations
- Les références des études similaires (attestations éventuelles de bonne fin d'études similaires) ;

L'offre financière devrait comprendre une lettre d'engagement du consultant à réaliser la mission conformément à la proposition technique ainsi que de l'ensemble des prix formant le montant total de l'offre en FCFA. Elle devra également comprendre :

- Le détail des honoraires (unité, nombre, coût unitaire, coût total par ligne budgétaire et montant total de la proposition)
- Le détail des autres frais (transport et déplacement, hébergement, restauration, frais de secrétariat, perdiems, etc.).

Tout autre document jugé utile en lien avec la mission.

□ **Evaluation technique des offres**

Le consultant sera sélectionné sur la base du rapport qualité /coût. Une procédure en deux étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera menée en premier, suivie de l'évaluation financière. Les consultants seront classés au moyen d'un système de notation technique/financière combinée, comme indiqué ci-après.

Critères et sous-critères d'évaluation	Décision
1. Consultant	75 points
1.1. Qualifications générales	35 points
1.2. Expériences spécifiques	40 points
2. Méthodologie proposée et chronogramme détaillée	25 points
Total 1 + 2 :	100 points

A l'issue de l'évaluation technique, seuls les soumissionnaires dont la note technique sera supérieure ou égale à 70 / 100 verront leurs offres financières analysées.

□ **Evaluation financière des offres**

A l'issue de l'évaluation technique, la proposition financière la mieux disant (montant global des honoraires et autres frais indirects corrigés) sera retenue. Le marché sera attribué au mieux disant après la qualification technique.

IX. Date et lieu de dépôts des offres

Les propositions adressées au SPONG doivent être déposées sous pli fermé au secrétariat du siège du SPONG (Ouaga 2000, sis derrière le ministère de l'agriculture) au plus tard le **15 avril 2025** avec la mention « Consultant pour capitaliser les superficies des terres dégradées récupérées dans les zones d'intervention de Benkadi».

Le SPONG se réserve le droit de ne rentrer en contact qu'avec seulement les candidats retenus.

Le Coordonnateur National du SPONG

W. Bruce Emmanuel SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite